

# La Montagne :

## Permanence publique pour le projet éolien

- **PALISSE**

Publié le 06/08/2016

ABO Wind, en accord avec les élus concernés, organise une permanence publique le 9 août prochain afin de présenter le projet éolien sur les communes de Neuvic et de Palisse, et notamment les premiers résultats des études de faisabilité. Cette permanence publique aura lieu à la salle des fêtes de Palisse de 14 h 30 à 18 heures. Elle a pour objectif de présenter le projet éolien à l'étude, notamment les premières études de faisabilité sur la zone favorable au développement d'un parc. Alors qu'un mât de mesure du vent a été érigé en avril sur le territoire et que les études environnementales ont débuté en février 2016, ce sont maintenant les études paysagères et acoustiques qui vont débiter avant la fin de l'année. L'ensemble de ces mesures permettront de définir un projet éolien cohérent et adapté. Les représentants de la société ABO Wind seront à la disposition du public tout au long de ces permanences pour apporter des réponses détaillées aux questions concernant ces projets.

Renseignement, Clémence Burgstahler, chargée de communication, au 05.34.31.49.17, ou [burgstahler@abo-wind.fr](mailto:burgstahler@abo-wind.fr).